

Le 7 avril 2011

Irasema Coronado
Présidente du CCPM
Commission de coopération environnementale
393, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec)
H2Y 1N9

Madame,

Au nom du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), les représentants suppléants tiennent à remercier les membres du Comité consultatif public mixte d'avoir examiné les méthodes de gouvernance de la CCE. Nous voulons nous assurer que les pratiques actuelles ne nuisent pas à la concrétisation de notre vision d'une organisation à la fois renouvelée, revitalisée et recentrée, dont les activités demeurent efficaces et pertinentes dans le cadre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement. Nous vous fournissons notre réponse aux recommandations relatives à la gouvernance de la CCE, énoncées dans l'avis du CCPM au Conseil n° 10-04 (Annexe I).

Dans l'esprit de l'engagement qu'il a pris de fournir aux directeurs exécutifs des orientations claires, dans une lettre définissant leurs attributions qui leur est envoyée au début de leur mandat, le Conseil a transmis une proposition de gouvernance à l'actuel directeur exécutif quand il est entré en fonction. Nous sommes ravis de constater que M. Lloyd a déjà entrepris plusieurs initiatives visant à améliorer la gouvernance dans l'esprit de la proposition du Conseil. Une copie de son rapport provisoire a été transmise à votre comité le 17 décembre 2010.

Maintenant que nous avons reçu les commentaires du CCPM à propos de la gouvernance, nous pensons qu'il est désormais approprié de rendre publique la proposition de gouvernance qui a été communiquée à M. Lloyd en mai 2010, et nous avons demandé au Secrétariat de prendre les dispositions nécessaires à cette fin. Conformément aux pratiques de la CCE relatives aux avis du CCPM et aux réponses subséquentes du Conseil, la présente lettre sera elle aussi rendue publique.

Une fois encore, je tiens à exprimer la gratitude et l'appréciation du Conseil relativement aux efforts constants que déploie le CCPM pour s'assurer que la CCE améliore la protection de l'environnement et les services qu'elle offre aux citoyens des trois pays.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

David McGovern

Représentant suppléant du Canada

c.c. : Michelle DePass, représentante suppléante des États-Unis
Enrique Lendo, représentant suppléant du Mexique
Evan Lloyd, directeur exécutif de la CCE
Marcela Orozco, chargée de liaison du CCPM